



COMMUNIQUE DE PRESSE

Banjul, (la Gambie), le 27 Mai 2022

Page 1/2

Les Ministres en charge de la protection des enfants et des droits humains adoptent la Déclaration de Banjul pour des actions fortes en faveur des enfants victimes de violations de leurs droits.

La Commission de la CEDEAO par le biais de son Centre chargé du Développement du Genre (CCDG) et le Bureau Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) ont organisé le jeudi 26 Mai 2022 à Banjul en Gambie, une Réunion de Haut niveau des Ministres en charge du Genre et de la Protection des Enfants et des Ministres en charge des droits humains. Ont pris part à cette rencontre, les Ministres des États membres de la CEDEAO, bénéficiaires du Projet d'Appui à la Protection des Enfants Victimes de Violations de leurs droits (PAPEV).

Cette réunion ministérielle a été officiellement lancée par S.E Alieu Badara JOOF, Vice-Président représentant S.E Adama BARROW, Président de la République de la Gambie en présence de la Commissaire Siga Fatima JAGNE en charge du Genre et des Affaires Sociales de la CEDEAO, des Ministres en charge du Genre de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Niger et du Sénégal; du Secrétaire d'Etat aux Droits humains du Sénégal, de la Représentante Résidente de la CEDEAO en Gambie et des Représentants des Institutions partenaires (HCDH, UNICEF, Coopération Italienne, Nations Unies, Plan International etc.).

Les travaux ont porté sur le thème « **Évaluation des expériences de collaboration transnationale dans la lutte contre la traite des enfants, l'exemple du PAPEV et mise en place de stratégies pour appuyer les processus législatifs pour la protection des enfants victimes d'abus et de violations de leurs droits en Afrique de l'Ouest** », et ont été précédés du 23 au 25 mai, d'une réunion des Directeurs et Experts en charge de la Protection des Enfants et des droits humains. A l'issue de cette rencontre, les Ministres des Etats membres bénéficiaires du PAPEV, ont adopté la Déclaration de Banjul en vue de la création d'un environnement sécuritaire et juste pour les enfants victimes de violation de leurs droits ainsi que leur prise en charge juridique, judiciaire et sociale dans l'espace CEDEAO.

La cérémonie d'ouverture de cette réunion de Haut Niveau a été marquée par plusieurs allocutions. Dans son discours de bienvenue, la Ministre Fatou SANYANG-KINTEH en charge des Femmes, des Enfants et du Bien-être Social de la République de Gambie, a, après avoir remercié la CEDEAO et les partenaires engagés dans ce projet, rappelé que cette réunion fait suite à une demande des Ministres du Genre et de l'Enfance de la Gambie et de la Guinée Bissau qui ont exprimé la nécessité de renforcer le partenariat dans la lutte contre la traite des enfants dans les États membres. Selon elle, c'est une occasion pour évaluer les réalisations en matière de protection de l'enfance, tracer l'avenir grâce à de nouvelles initiatives et réitérer les engagements communs pour la protection des enfants de la sous-région.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST



PROJET D'APPUI À LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLATIONS DE LEURS DROITS



AGENCE ITALIENNE
POUR LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banjul, (la Gambie), le 27 Mai 2022

Page 2/2

A sa suite, les interventions de Madame Eugenia PISANI, Chargée de Programme Genre et Droits Humains à l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement et de M. Andrea ORI, Représentant Résident du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont rappelé les dernières statistiques des Nations Unies sur la traite des êtres humains qui précisent que plus de 75% des victimes en Afrique de l'Ouest, sont des enfants. Raison pour laquelle les institutions et partenaires internationaux soutiennent cette réunion qui a pour objectif de discuter et d'adopter des actions prioritaires à mener par les Etats bénéficiaires du PAPEV pour renforcer la cadre législatif, politique et institutionnel de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest.

Intervenant au nom de S.E Jean Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO, la Commissaire Siga Fatima JAGNE en charge du Genre et des Affaires Sociales a déclaré que la violence et les abus contre les enfants ralentissent la croissance économique et impactent négativement sur le processus d'intégration régionale de la CEDEAO, dont le moteur est le capital humain. Elle a conclu en réaffirmant l'engagement continu des dirigeants de la CEDEAO à travailler en étroite collaboration avec les États membres et les partenaires, non seulement pour éradiquer les violations et les abus des droits de l'enfant, mais aussi, pour résoudre l'ensemble des problèmes qui entraînent l'inégalité, la discrimination et la marginalisation dans la région.

Le discours d'ouverture officielle de cette Réunion Ministérielle de Haut Niveau a été prononcé par S.E Alieu Badara JOOF, Vice-Président, au nom de S.E Adama BARROW, Président de la République de la Gambie, qui a démarré son allocution par cette citation de Frederick Douglass : **« Il vaut mieux construire des enfants forts que de réparer des hommes brisés »**. Il a ensuite rappelé que son pays accorde une importance particulière aux mesures institutionnelles et juridiques contre les abus, violences et exploitations des enfants. Pour le Vice-Président JOOF, la question de la réintégration des enfants doit être basée sur une stratégie solide pouvant assurer le maintien de l'enfant dans sa famille. Il a conclu son intervention en lançant un appel pour la poursuite de la collaboration entre les pays bénéficiaires du PAPEV et les partenaires pour le bien-être des enfants de la sous-région.

Financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), le PAPEV est mis en œuvre par le HCDH et la CEDEAO à travers six pays que sont la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal. Il vise à appuyer les Etats bénéficiaires à renforcer leurs cadres juridiques nationaux de promotion des droits de l'enfant, l'accès aux offres de services pour les enfants victimes de violences, abus, négligences et exploitations et renforcer la collaboration et la coopération au niveau régionale pour la protection des enfants.

-----FIN-----

Pour de plus amples renseignements sur cet événement, veuillez contacter : M. Awudu Ahmed Gumah, Responsable de la Planification, Recherche, Suivi et Evaluation ; Email: aagumah@ecowas.int ou Dr. Odile Ndoumbé FAYE, Chargée de Programme Genre et Société Civile ; Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) ; Email : ofaye@ecowas.int